PROCHE-ORIENT CHRETIEN

TOME XXVII
1977

SAINTE-ANNE
JÉRUSALEM

– (على) عنجر , γογγύζω (κατὰ) 9,5
– عاش , ζάω 2,2
– غشّ , δόλος 10,3
– فحص , ἐρευνάω 5,3
فحص القلب , σκοπέω τὴν καρδίαν 2,4
استفحاص , τὸ σκοπεῖν 3,6
– فزع , αἰδώς 3,6
– فكر I , λογίζομαι 10,3
فكر , διάνοια 1,4
افكار رديّة , λογισμοὶ πονηροί *1,5; 3,5
افكار مردية , λογισμοὶ βλαβεροί 1,5
تفكّر V , λογίζομαι 9,6
– قبل (adv.) , πρῶτον 6,4; 11,3
– [قصا] بالإستقصاء , ἀκριβῶς 2,1; 4,1; 5,1,3; 6,1; 7,1; 8,1; 9,1; 10,1; 11,1; 12,1
– [قعقع] تقعقع الاسنان , βρυγμὸς τῶν ὀδόντων 1,1
– قام , ἐγείρομαι 2,3
– [قوى] قوة , δύναμις 11,1
– [نهض] انتهض VIII , ἀνακύπτω 3,7
– نقّي II , καθαρεύω (+dat.) 3,5
– ناح , ἀναπαύω 5,2
– [هذ] هذيذ الكتب , μελέτη τῶν Γραφῶν 1,2
– [هوى] هوا , θέλημα 3,2; 4,1; 5,2; 9,3; 11,4,6
من غير هواه , ἄνευ γνώμης αὐτοῦ 6,2
– [هاء] متهيّي , ἕτοιμος 3,2; 4,1
– [ودع] وداعة , πραότης 11,7; 11,9
– [وضع] إتّضاع , ταπείνωσις 3,1,6
إتّضاع , ταπεινοφροσύνη 7,4
تواضع , ταπεινοφροσύνη 11,7
– [وجه] جميل الوجه , εὐπρόσωπος 12,4
– [وكل] (على) إتّكل VIII , ἐλπίζω (ἐπὶ) 9,5
– [يقن] إستيقن X , θαρρέω 2,4; (8,3)

L'Église melchite en Iraq, en Perse et dans l'Asie centrale

par Mgr J. Nasrallah

IV. Résurrection d'une communauté melchite en Iraq (*)

Nous avions espéré traiter cette partie d'après les documents de l'époque conservés dans les archives de notre patriarcat et au siège de notre vicariat patriarcal à Bagdad. Malheureusement les événements tragiques qui bouleversent le Liban depuis deux ans nous ont empêché d'accéder à Aïn-Traz. Malgré la bienveillante intervention de S. E. Mgr Médawar (1) auprès des prêtres qui s'occupèrent ou s'occupent encore des intérêts spirituels de notre communauté en Irak, nous n'avons rien pu obtenir d'eux (2). Nous nous contentons de résumer un article de l'archimandrite Maximos Hakîm, vicaire patriarcal à Bagdad durant de nombreuses années (3). Il avait écrit cette notice pour solliciter l'aide des bienfaiteurs afin d'édifier une église paroissiale et une maison vicariale plus digne que celle que possédait la communauté dans la capitale de l'Irak.

L'article en question retrace davantage la «petite histoire» et les avatars par lesquels passèrent ses prédécesseurs, ne recourant que rarement aux documents officiels. Nous essaierons de combler cette lacune dans la mesure du possible.

Tout ce que nous relatons concernant les Melchites de Bagdad au XIX^{e} s. regarde la portion catholique. Nous ne disposons d'aucun renseignement sur l'histoire de la communauté-sœur qui, elle, a toujours été régie par un évêque au titre de Bagdad.

* * *

(*) *I. Naissance du catholicosat de Rumagyris*, cf. POC XXVI (1976), pp. 19-33; *II. Le catholicosat de Bagdad*, cf. *ibid.*, pp. 319-351; *III. Déclin et fin de la chrétienté melchite de la diaspora*, cf. *ibid.*, pp. 351-353.

(1) Lettres du 30 mai 1975 au P. Isaïe Daqqâq, curé à Bagdad durant plusieurs années; au P. Basile Kanakri, vicaire patriarcal en Iraq et au Koweit; au P. Adriânos Chakkour, longtemps archiviste au patriarcat de Damas.

(2) Le 5 juillet 1975, le P. Daqqâq répondait à Mgr Médawar: «Il se trouve peu de documents conservés dans les archives de Bagdad, lettres des patriarches, actes de propriété... mais je ne pense pas qu'ils méritent qu'on fasse le voyage à Bagdad pour les consulter.»

Une demande faite au P. Kanakri pour avoir des copies des lettres patriarcales est restée sans réponse.

(3) *Notice succincte sur l'histoire de notre communauté melchite à Bagdad*, *Al-Massarra*, 1947, pp. 429-435, 570-577, 601-608.

Il faut arriver au XVII^e s. pour voir réapparaître les Melchites en Iraq. Ils venaient peut-être des frontières d'Arménie ou plutôt d'Alep, dont les habitants se sont toujours montrés bons commerçants, s'expatriant loin de la mère patrie à la recherche de la fortune. Le proverbe arabe ne dit-il pas: «Le boiteux d'Alep est arrivé jusqu'aux Indes»?

Un auteur nestorien de la fin du XVIII^e s. qui a laissé un «état» (4) des Églises chrétiennes d'Iraq vers le milieu du siècle, rapporte qu'en 1753 Bagdad comptait 86 familles divisées entre les quatre communautés catholiques: chaldéenne, syriaque, arménienne et melchite. Vers la même époque, J. B. Tavernier signale à Mossoul la présence de quatre communautés chrétiennes: les Grecs, les Arméniens, les Nestoriens et les Maronites (5).

R. B. Ishâq (6) qui cite ce voyageur français met son témoignage en doute quant à la possibilité de l'existence des *Rûms* et des Maronites, négation gratuite avancée sans un semblant de preuve et contredite par les traditions locales et les papiers d'anciennes familles établies en Iraq au XVIII^e siècle.

Il semble que les prémices de la nouvelle diaspora melchite aient été établies dès 1535, lors de la conquête de Bagdad par Soliman le Magnifique. Le même phénomène que nous avons constaté lors de l'avance d'Héraclius en Perse, puis de l'établissement du califat abbaside, se reproduisit au début du XVI^e s. Des marchands, des commerçants et tout ce qui accompagne une armée de conquérants, gens d'affaires, profiteurs, prêteurs, aventuriers désireux de changer de climat et de métier, suivirent l'armée du sultan. D'autres — surtout des Grecs d'Asie Mineure — occupaient des fonctions subalternes dans l'intendance, les services de l'armée et plus tard l'administration. Certains s'établirent dans les villes, en particulier à Bassora, Bagdad et Mossoul, où ils fondèrent des commerces. Ce furent les missionnaires latins (Carmes et Augustiniens portugais installés à Bassora respectivement en 1620 (7) et 1707, Capucins installés à Bagdad en 1628), qui s'occupèrent de leurs soins spirituels. Aussi les Grecs ne tardèrent-ils pas à embrasser le rite latin. Parmi ces vétérans nous pouvons mentionner Nicolas Copellero, Joseph le Grec, Michel de Zara (en Morée) et le catholique (roumain) Trajan Metilli, originaire de Varna.

La ville d'Alep fournit le plus gros du contingent melchite catholique (8) établi primitivement à Bassora. Le nom le plus ancienne-

(4) *Nachrat al-Ahad*, I, p. 200, d'après Rufâ'îl Baba Ishâq, *Târîkh Naçâra al-'Irâq*, Bagdad, 1948, p. 130.

(5) «Il y a dans la ville quatre sortes de chrétiens, des Grecs, des Arméniens, des Nestoriens et des Maronites» (*Les six voyages de J.-B. Tavernier en Turquie, en Perse et aux Indes*, I, Paris, 1678, p. 192).

(6) *Op. cit.*, p. 133.

(7) Ch. Lagier, *Bulletin de l'Œuvre d'Orient*, 1956, p. 264.

(8) Nous ne possédons pour le moment aucun document sur la situation des melchites orthodoxes.

ment connu est celui d'un certain Eliâs ibn Mikhâ'îl qui mourut le 3 juin 1748; les autres — installés entre 1753 et 1782 — appartiennent aux familles Ghazâlé, Dallâl, Ni'mé ibn Karma Baladî, Kabbâbé, Asfar. Un notable de cette dernière, Fathallah ibn Hanna al-Asfar, dont on trouve la trace pour la première fois à Bassora le 10 février 1795, quitta cette ville pour s'installer à Calcutta où il acquit une immense fortune. Il aida de ses largesses le patriarche Maximos Mazloum avec lequel il entretenait une correspondance suivie et les deux Congrégations basiliennes, alépine et chouérite, en particulier les religieuses des couvents de Saint-Michel et de l'Annonciation à Zuq. L'un de ses derniers dons consista en un chargement d'indigo expédié à l'évêque de Beyrouth Agapios Riâchi (1828-1878). La Congrégation chouérite se l'appropria en entier et, avec le produit de sa vente, construisit sa procure à Beyrouth, contiguë à l'ancien archevêché grec-catholique.

Maximos Hakîm (9) signale parmi les familles alépines installées à Bagdad dès la fin du XVIII^e s. celles des Abbûd, des Ghazâlé, des Homsy, des Obagi, des 'Aïdé. Des familles originaires de Damas, il mentionne seulement celles dont il restait une descendance en 1947: les Zouhaîra (connus aujourd'hui sous le nom de Chawan) venus à la fin du XVIII^e s., les Creïssati, les Karkégi (originaires de Diarbakr), les Curgî (venus de la Géorgie à la fin du XVIII^e s.).

Privées jusqu'en 1832 de prêtres de leur rite et confiées aux soins des missionnaires, certaines familles préférèrent prendre définitivement le rite latin. Parmi elles, une fraction des Asfar, des Abbûd, des Curgî, des Chammâs.

L'origine alépine de la plupart des melchites d'Iraq et le renom que la Congrégation basilienne s'était fait grâce aux livres religieux (10) imprimés sur les presses de 'Abdallah Zakher à Chouaïr dirigèrent les regards de la nouvelle communauté vers la Congrégation basilienne. L'Ordre chouérite dépêcha en 1832, le père Lâwandios Charr, damascène d'origine, pour étudier la possibilité de l'établissement d'une paroisse à Bagdad. Son séjour ne dépassa pas deux ou trois semaines. Nous ignorons les causes de son départ précipité, peut-être la difficulté qu'il éprouva à demander l'hospitalité aux églises latines pour ses célébrations paroissiales, sa communauté n'ayant pas de lieu de culte. Mazloum envoya un autre religieux, ancien chaldéen devenu hiéromoine chouérite, le P. Românos Luqa. Ce dernier rencontra les mêmes tracasseries de la part des autorités latines. Mazloum le munit d'un mandement, daté du 17 septembre 1838, dans lequel il le confirme dans ses fonctions, affirme les droits du patriarche à nommer un «curé»

(9) *Art. cit.*, p. 435.

(10) Ils constituaient à l'époque — en dehors des manuscrits, toujours coûteux — les seuls livres religieux accessibles aux fidèles. Ils étaient lus indistinctement par les Chaldéens et les Melchites. Ce qui amena des Chaldéens à changer de rite et à entrer dans l'Ordre chouérite.

responsable des Melchites de Bagdad (11) et rappelle aux fidèles l'obligation de conserver leur rite (12). Le P. Românos demeura deux ans dans ses fonctions; puis, par suite des difficultés soulevées par les Melchites latinisants, il partit pour Calcutta, fin 1840. Son successeur, hiéromoine chouérite, ancien chaldéen de Bagdad, le P. Macârios Taza, fut désigné par Mazloum sept ans plus tard. Comme certaines communautés orientales catholiques étaient devenues indépendantes des Latins, le nouveau curé s'entendit avec l'évêque syriaque catholique qui lui donna l'hospitalité et l'autorisa à célébrer les offices dans sa cathédrale. D'ailleurs le P. Macârios contribua, lui et sa communauté, à édifier la nouvelle cathédrale qui fut achevée en 1860.

Mazloum avait expressément chargé le P. Macârios de travailler à faire revenir à leur rite les familles qui avaient embrassé le rite latin. Sa mission fut relativement facile auprès des familles pauvres, mais les fortunées, les Asfar, les Abbûd, et les Chammâs, demeurèrent récalcitrantes. Mazloum, invoquant l'encyclique *Demandatam*, s'adressa à la Propagande, qui étudia l'affaire dans sa congrégation du 18 août 1845 (13). L'évêque local latin et délégué apostolique, Mgr Trioche, était pour une réponse affirmative à la demande de Mazloum. Par contre les notables présentèrent une série de raisons spécieuses qui ne manquaient pas de mauvaise foi: le rite oriental est plus rigide (au point de vue jeûne) que le rite latin — ils ont perdu l'habitude de leur ancien rite. Mazloum avait mieux à faire; au lieu de faire réintégrer les latinisants, il avait à s'occuper de villages qui comptaient un plus grand nombre de Melchites et abandonnés sans pasteur. Dans le village de Bakous, à deux journées de Diarbakr, et dans celui de Bochat, il y avait respectivement 25 et 15 familles melchites sans pasteur, visitées tout au plus à l'époque de Pâques par un prêtre de Diarbakr. A Bagdad, disaient-ils, il n'y avait qu'une vingtaine de Melchites que Mgr Trioche avait confiés aux Syriens parce qu'ils avaient le pain fermenté. C'était dans les villages que Mazloum devait envoyer un prêtre et non à Bagdad.

(11) «Il ne fait aucun doute, dit-il, que la ville de Bagdad entre dans les limites de notre siège patriarcal d'Antioche qui s'étendait toujours à tous les pays d'Orient». Malheureusement il ajoute: «Il nous échoit le droit juste et strict d'accorder les droits curiaux, *avec la connaissance du Siège apostolique*, à un prêtre de notre choix pour desservir nos ouailles résidant dans la ville mentionnée». Le patriarche minimise ainsi les droits qu'il avait affirmés en premier.

(12) Texte du mandement in Hakîm, *art. cit.*, p. 571-573.

(13) Sous le titre *Sopra diversi affari che riguardano la Nazione Greco-melchita*, les Archives de la Propagande conservent sous cette date un volumineux dossier. Les questions auxquelles il est fait allusion dans le titre vont du fol. 397 au fol. 443. En voici le développement: Le Monastère de Qara et le différend entre Mazloum et Athanase Ubaid — Les latinisants de Bagdad et Monseigneur Mazloum — Suite de l'affaire de l'élection de Michel Antaki, métropolite d'Alep — Controverses entre les PP. Franciscains et les Grecs-Melchites au sujet de l'église de l'Enseignement du Christ «Collegio di Cristo» à Nazareth.

On le voit, l'affaire non seulement dépassa l'éventuel retour des latinisants, mais déborda sur l'opportunité de l'envoi d'un prêtre à Bagdad. En effet ces notables craignaient qu'en redevenant melchites, ils aient à supporter les frais d'un prêtre desservant ainsi que les frais d'installation d'une église. Et ils n'étaient pas prêts à payer pour les pauvres. Il est à remarquer que chaque fois que le patriarcat songeait à fonder un vicariat pour la *diaspora*, si le petit peuple était pour, les riches le combattaient; c'est ce qui arriva lors de la fondation d'un vicariat à Constantinople et même ailleurs... En fin de compte, la Propagande prit comme décision: «Étant données les circonstances particulières, les latinisants de Bagdad, que Mazloum voulait contraindre à faire retour au rite byzantin, devaient en exécution de l'encyclique *Demandatam* émettre une déclaration devant le délégué apostolique, et, si elle était affirmative, ils étaient considérés comme définitivement acquis au rite romain». Tous répondirent par l'affirmative. Mazloum essuya ainsi un échec et l'autorité de son vicaire, déjà mal établie, fut complètement ruinée. Il quitta Bagdad pour la Syrie en 1850, où il fit part de ses doléances au patriarche. Ce dernier l'encouragea à ne pas abandonner son poste, lui conféra la dignité d'archimandrite et lui demanda de reprendre sa mission. C'est durant cette mission, en 1862, que le P. Géraïgîri, futur patriarche Pierre Géraïgîri (1894-1902), de retour de son aventureux voyage en Arabie centrale en compagnie du Jésuite Michel Cohen (William Griffard Palgrave), demeura à Bagdad une quarantaine de jours. Il fut l'hôte de Fathallah Ni'matallah Abbûd.

En 1886, devant le déclin de l'âge, le P. Macârios résolut de faire venir de Syrie un prêtre auxiliaire. L'évêque syriaque menaça de ne pas le recevoir, ce qui obligea le curé melchite à quitter l'évêché syriaque et à s'installer dans sa propre maison, dans laquelle il ouvrit une chapelle pour sa communauté. Le patriarche Grégoire-Joseph contribua à l'érection de ce nouveau lieu de culte en envoyant 150 livres turques or. La dédicace eut lieu en octobre 1886. Le P. Macârios mourut en mai 1887. Mais comme ni le patriarche, ni la Congrégation chouérite ne lui avaient envoyé d'auxiliaire, ses héritiers (ses deux sœurs) mirent la main sur sa succession. La maison-chapelle fut désaffectée. La communauté se retrouva de nouveau sans lieu de culte.

Le général des Chouérites cependant, l'archimandrite Yûsuf Kfûrî (1885-1904), dépêcha, après la mort du P. Macârios, un hiéromoine de son Ordre, Românos Qallâb, originaire de Bagdad, issu d'une famille de rite syriaque catholique. L'émissaire devait mettre la main sur la succession de son prédécesseur. Il était mandaté en outre par le patriarche Grégoire-Joseph pour être le responsable de la communauté. Il semble que le nouveau délégué patriarcal fut choisi parce qu'il était bagdadien d'origine; cette qualité devait grouper autour de lui, pensait-on, la sympathie et l'aide de ses compatriotes. Il n'avait pas les qualités nécessaires pour affronter les difficultés qu'il devait rencontrer dans sa mission, surtout après la main-mise complète de la famille de son prédécesseur sur la chapelle et ses biens.

Il s'adressa en premier lieu à Mgr Raphâ'îl Jarkhî pour lui demander l'hospitalité (14). Devant le refus de ce dernier, il adressa sa requête au curé arménien catholique, le P. Philippe Maghakian.

Un arrangement à l'amiable s'avérant impossible avec les deux sœurs de Macârios, Qallâb leur intenta un procès au civil. Malgré les interventions en haut lieu des patriarches Grégoire-Joseph, Géraïgîri et Géha, il traîna durant quatorze années. Avec l'accord des pouvoirs civils, les deux parties soumirent l'affaire à l'arbitrage du patriarche chaldéen, Joseph Emmanuel II Thomas (1900-1947). Le tribunal patriarcal ordonna aux héritières du P. Macârios de rendre la maison qui avait été achetée avec l'argent de la caisse des pauvres de la paroisse, une somme de 200 livres or ottomanes en dépôt chez une dame Azoury Chandidoch (cette somme appartenait à l'église), enfin les ornements et objets du culte.

La sentence n'eut pas de suite. En fin de compte, ce fut le patriarcat chaldéen qui tira les marrons du feu: il acheta la maison en litige qui devint résidence du patriarche, vu sa proximité de la cathédrale chaldéenne; les objets du culte lui furent offerts.

Quant au P. Qallâb, il se décida à louer une maison dans laquelle il installa une chapelle. L'un des notables de la communauté, Nasrallah Fathallah Abbûd, qui, après la malheureuse affaire des latinisants, avait réintégré son rite, résolut de doter ses coreligionnaires d'un lieu de culte. Il signa un contrat d'achat-vente, pour 500 livres or, avec la propriétaire de la maison en location. Le patriarche Grégoire en paya 200. Comme si le sort s'acharnait sur les Melchites de Bagdad, le contrat de vente fut résilié par la propriétaire de l'immeuble et le P. Românos, se trouvant à la porte, revint chez les Arméniens catholiques.

Românos avait un frère, hiéromoine chouérite comme lui, du nom de Gibrâ'îl. Ce dernier rejoignit son frère à Bagdad sans autorisation de ses chefs ecclésiastiques. Il fut suspens par le patriarche Géha. Il se tourna vers l'évêque latin du lieu qui l'accueillit dans son clergé, dans une institution tenue par les Pères Carmes, jusqu'à sa mort (février 1930).

Românos l'avait précédé dans la tombe en février 1926; il fut inhumé dans la cathédrale syriaque catholique. Le 18 octobre de la même année, le patriarche Cyrille Mougabgab nomma le P. Maximos Hakîm curé à Bagdad pour les Melchites et vicaire patriarcal. L'évêque syriaque catholique Georges Dallâl le reçut avec bienveillance et lui donna l'hospitalité durant plusieurs mois.

Le problème majeur de la communauté, bien réduite il est vrai (15), était de s'implanter avec un lieu de culte indépendant et un pied-à-terre

(14) Le P. Hakîm publie une lettre d'un prêtre syriaque de Bagdad qui démontre le peu d'estime qu'on avait du nouveau délégué patriarcal.

(15) En 1910, Charon les estimait au nombre de «quelques fidèles», *Hist. des Patr. Melkites*, t. III, p. 281.

indépendant pour son pasteur. Dans un premier temps, Hakîm fit l'acquisition d'un terrain de près de 1.000 mètres carrés; il en paya des arrhes; peu de temps après, le propriétaire renonça à la vente. C'était pour la quatrième fois que les projets de construction capotaient, à tel point qu'on peut se demander si une main hostile à l'implantation des Melchites catholiques à Bagdad ne tirait pas les ficelles. Hakîm loua alors une maison et y installa une chapelle. C'est cette résidence que le gouvernement iraquien considéra comme vicariat patriarcal, et, en 1927, Hakîm et sa communauté eurent le statut de communauté melchite indépendante.

Le vicaire patriarcal tenta une seconde fois l'achat d'un terrain. Tentative suivie d'un échec.

En 1943, l'état de la petite chapelle dans laquelle se réunissait la communauté voisinait au délabrement; le P. Hakîm prit enfin la décision de sortir du cercle infernal dans lequel se débattait son petit troupeau depuis plus de cent ans. Il constitua un comité composé de membres de la communauté et dûment agréé par le Ministère iraquien de l'intérieur et, à partir de 1945, il entreprit de quêter en Syrie, au Liban et en Égypte en vue de l'achat d'un terrain et de l'érection d'une église et d'une maison vicariale. Cette fois-ci, la Providence veilla. Un terrain de 1.725 mètres carrés fut acheté dans le quartier chrétien. L'église et le presbytère furent inaugurés vers 1950.

* * *

Nous avons vu que Fathallah ibn Hanna Asfar s'était installé à Calcutta à la fin du XVIII[e] s.; d'autres commerçants et hommes d'affaires le suivirent par la suite. Leur nombre était assez important pour que le patriarche Mazloum s'intéressât à leur sort. Dans une lettre du 12 juin 1840, méconnaissant l'étendue de ses pouvoirs patriarcaux, il adressa un mémoire au cardinal Franzoni, de la Propagande, pour qu'on nommât un vicaire patriarcal pour les Melchites de la région: le patriarche ne pouvait admettre que ses fidèles fussent soumis à la juridiction latine. Ses fidèles de la *diaspora* indienne réclamaient d'ailleurs l'envoi d'un curé de leur rite. Mazloum en avisa la Propagande en envoyant la supplique qui lui était parvenue des Indes (16). Sa demande ne fut pas prise en considération. Mais Fathallah Asfar profita du passage du P. Românos Luqa à Calcutta, en 1840, après son départ de Bagdad, pour lui demander de demeurer son chapelain. Le patriarche Mazloum autorisa le prêtre à demeurer chez son ami. Românos remplit sa fonction jusqu'en 1852, date de la mort de Fathallah. Il resta à Calcutta encore deux ans, puis rentra au Liban où il mourut au couvent Saint-Antoine de Qarqafé.

Les Melchites établis à Hong-Kong et dans certains comptoirs de la Chine n'eurent jamais un prêtre de leur rite. Mais leur Église peut

(16) J. Hajjar, *Un lutteur infatigable, le patriarche Maximos III Mazloum*, Harissa, 1957, pp. 149-150.

se glorifier d'avoir donné à la Chine deux missionnaires qui, il est vrai, ont passé au rite latin, et dont l'action dépassa celle de leur communauté. Nous voulons parler des deux lazaristes les PP. Nicolas Baroudy (3 déc. 1868-1930) (17) et Antoine Cotta (1872-1957) (18). Ce dernier, durant son long séjour en Extrême-Orient, s'illustra par le combat qu'avec son ami le P. Vincent Lebbe, il mena en faveur du clergé indigène et de l'Église de Chine, contre les préjugés qu'entretenaient certains milieux missionnaires européens. Une notice nécrologique, distribuée à ses membres par la Société des Missionnaires de Maryknoll, à laquelle le P. Cotta avait adhéré le 9 septembre 1930, pouvait mentionner avec raison: «Le P. Cotta avait rédigé (29 déc. 1916) un article pénétrant en défense du clergé local chinois, et ce sont les arguments de ce travail, soumis à Rome, qui furent incorporés dans la fameuse encyclique missionnaire *Maximum* du pape Benoît XV. En 1926, six nouveaux évêques chinois étaient consacrés à Saint-Pierre par le pape Pie XI et l'évêque Philippe Chao, porte-parole des six nouveaux évêques, écrivit de Rome au P. Cotta: «Voici que votre désir, exprimé depuis tant d'années, se trouve aujourd'hui réalisé. Notre consécration est le fruit de vos labeurs et des souffrances que vous avez endurées au long des ans» (19). Cotta terminait ainsi son rapport romain:

> «Avec audace donc, dirons-nous à l'Église Mère et chef des Églises: le temps est venu de donner ses lettres de créances à la religion catholique dans cette moitié du monde. Il est temps d'établir un épiscopat indigène — étant donné qu'un clergé indigène complet est, toujours et partout, par la nature des choses et par la volonté divine, une condition nécessaire pour l'existence d'une Église —; de créer des organismes complets à partir de nos groupements catholiques, au lieu de simples automates dépendant d'une impulsion du dehors; et enfin de débarrasser l'Église de Chine du stigmate «religion étrangère»...
>
> «Que votre Éminence daigne prononcer sur cette multitude innombrable les mots d'amour et de pitié: J'ai pitié de cette foule! et je supplie sa Sainteté de couronner le travail si longtemps inachevé, en nous donnant la joie de nous prosterner, avant de mourir, aux pieds d'un évêque chinois» (20).

Mgr J. Nasrallah

(à suivre)

(17) Fadlallah Médawar, *Nicolas Baroudy, missionnaire en Chine*, Le Lien, XXXIX, 1974, n° 5, pp. 58-63.

(18) P.-K. Médawar, *Les Grecs-Catholiques missionnaires en Chine*, Le Lien, 1971, n° 4, pp. 48-53; n° 6, pp. 63-68.

(19) La revue *Worldmission*, 1955, t. VI, n° 3, publia sous la plume de Raymond J. de Jaegher, un article sur les premiers évêques chinois et le P. Cotta.

(20) Cité d'après *Le Lien*, 1971, n° 6, p. 67.

QUESTIONS D'ACTUALITÉ

Chrétiens en Iran

par Hubert de Mauroy

5e partie: L'Église arménienne

L'importance que nous avons donnée aux communautés assyro-chaldéennes en Iraq (1) ne tient pas à leurs effectifs (quelque 20.000 personnes sur 33 millions d'habitants), mais au fait qu'elles peuvent prétendre être l'Église autochtone d'Iran. Les effectifs des Églises arméniennes sont bien plus élevés: plus de 110.000 chrétiens; mais eux-mêmes se considèrent toujours comme une «diaspora», en émigration, de l'Église d'Arménie.

Volontiers, les Arméniens d'Iran affirment être 200.000; l'Almanach de l'Iran imprime 190.000. Si l'on presse un peu de questions les responsables de la communauté, il arrive qu'ils reconnaissent que le chiffre de 140.000 serait plus proche de la réalité, en même temps qu'ils font état d'une reprise de l'émigration de paysans arméniens pauvres et chargés de famille vers l'Arménie Soviétique, reprise datant de la normalisation des relations entre l'U.R.S.S. et l'Iran en 1968.

A. Une histoire faite d'allers - retours

Mais d'où vient cette population arménienne en Iran? A l'origine, c'est essentiellement le fait que l'Arménie, qui est chrétienne au moins depuis le début du IVe siècle, s'est trouvée disputée entre l'Empire Perse des Sassanides et l'Empire Romain de Byzance, et qu'elle fut alternativement vassale de l'un et de l'autre, en attendant de voir son territoire partagé aujourd'hui entre l'Union Soviétique, la Turquie et l'Iran.

«On suppose que c'est déjà au IVe siècle que beaucoup de chrétiens arméniens ont immigré en Iran après que l'Arménie se fût effondrée lors de l'agression perse. Dès cette époque, les Arméniens manifestent une telle fermeté dans la foi (2), qu'une 'autonomie' leur est accordée, qui servit de protection à la religion» (3). Ces mouvements se sont prolongés, puisqu'en 611-614, la région (d'Hamadan) reçoit un apport

(1) Voir *POC* 1974, pp. 139-162 et 296-313; 1975, pp. 174-191 et 1976, pp. 66-85.

(2) A cette époque, la religion officielle de l'Empire Perse sassanide est le mazdéisme ou parsisme.

(3) Cf. Gabriel, Alfons, *Religionsgeographie von Persien*, p. 145, note 175.